

**Marché de Noël**

**Concept de boutiques éphémères**

**Du samedi 09 au dimanche 24 décembre 2017**

**Appel  
à candidature**

# APPEL À CANDIDATURE

## Objectif : Redynamiser la côte Jacquemart et offrir un concept innovant et unique

Devant le succès rencontré par les boutiques éphémères lors de la Fête de la Pogne et de la Raviole en juin 2017, la municipalité a décidé de reconduire l'opération pour les fêtes de Noël. La redynamisation de la côte Jacquemart et de la place Perrot-de-Verdun, via l'ouverture de boutiques éphémères, est un projet d'expérimentation qui questionne les nouveaux modes d'habitation et d'occupation du centre-ville.

Via ce concept de boutiques éphémères – utilisé dans d'autres communes – il est aussi proposé aux habitants de redécouvrir leur ville, de revoir vivre et s'animer les ruelles du centre ancien et enfin de porter un autre regard sur ce territoire.

## Projet

Le marché de Noël à Romans-sur-Isère se déroulera cette année du samedi 9 décembre au dimanche 24 décembre 2017.

À cette occasion, nous souhaitons réinvestir les locaux vacants de la côte Jacquemart, la place Fontaine-Couverte et de la place Perrot-de-Verdun pour y implanter des boutiques éphémères.

La redynamisation du centre historique permettra de développer et de valoriser des initiatives locales et s'adresse à des entreprises, associations, artisans ou encore producteurs locaux. Le but est de mettre en avant les produits de notre terroir et de faire connaître vos savoir-faire.

En partenariat avec les propriétaires des magasins vacants, la Ville de Romans-sur-Isère facilitera la mise à disposition des boutiques.

## Lieux à investir

Locaux vacants de la côte Jacquemart, place Fontaine-Couverte et place Perrot-de-Verdun.

## Contact

### Pour le dépôt de dossier :

Mme Isabelle TESTOUD

04 75 05 51 31

itestoud-lorente@ville-romans26.fr

### Questions techniques :

Mme Anaïs DEROUX

04 75 05 51 08

aderoux@ville-romans26.fr

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## Dates importantes

**Date limite de réception des dossiers de candidature :** mercredi 20 septembre 2017 à minuit

**Réponse du comité de sélection :** mardi 03 octobre 2017

### Installation :

- Pour les deux semaines ou la première semaine uniquement : entre le mercredi 6 et le vendredi 8 décembre (sur rendez-vous)
- Pour la seconde semaine uniquement : dimanche 17 décembre avant 10h (sur rendez-vous)

**Désinstallation :** samedi 16 décembre (après 21h) ou dimanche 24 décembre (à 14h)

## Candidature

1. Chaque candidat sera sélectionné rigoureusement par rapport à sa proposition et devra répondre à la thématique générale de l'évènement « l'imaginaire de Noël ». Seuls les produits locaux et « Made in France » seront acceptés.
2. Le comité de sélection sera composé entre autres d'un jury de techniciens et d'élus. La sélection sera finalisée le mardi 03 octobre 2017.
3. Gestion et attribution des espaces
  - Les espaces seront attribués en fonction des exposants et au regard des besoins spécifiés par les candidats.
  - La location pourra se faire sur une ou deux semaines :
    - Pour une semaine : soit du samedi 9 au samedi 16 décembre 2017 (21h) soit du dimanche 17 au dimanche 24 décembre 2017 (14h)
    - Pour deux semaines : du samedi 9 au dimanche 24 décembre 2017 (14h)
  - Les espaces mis à disposition devront être accessibles au public pendant la période du samedi 9 au dimanche 24 décembre 2017 de 10h à 19h (sauf durant la nocturne samedi 16 décembre : ouverture jusqu'à 21h et le dimanche 24 décembre : fermeture à 14h).
  - Le local sera mis à disposition entre le mercredi 6 et le vendredi 08 décembre (location concernant la première semaine ou les deux semaines) ou le dimanche 17 décembre avant 10h (location concernant la seconde semaine) uniquement sur rendez-vous pour permettre l'installation et la décoration de la boutique.  
Une convention de location saisonnière sera établie après la sélection des projets et l'attribution des locaux.
  - Chaque espace disposera d'une installation électrique, variable selon les boutiques. Il est donc demandé aux exposants une consommation limitée d'énergie.
4. Plusieurs documents règlementaires seront à compléter et à signer par les porteurs de projets sélectionnés, à partir d'octobre 2017.
5. La participation à la manifestation fera l'objet d'un coût de location qui s'élève à 100€ pour une semaine et à 150€ pour deux semaines. Le paiement de la location s'effectuera au moment de la sélection des candidats.
6. Le comité de sélection se réserve le droit d'accepter ou de refuser les exposants qui ne correspondraient pas à ses critères de sélection. Celui-ci priorisera les postulants du territoire fournissant des produits locaux. **Le comité de sélection donnera la priorité à l'exposant qui apportera un soin tout particulier à la décoration de la boutique et de la vitrine.**
7. L'opération Marché de Noël 2017 bénéficiera d'une communication conduite par la Ville de Romans-sur-Isère, dans le cadre des Fêtes de Noël.
8. Tout dossier incomplet ne sera pas recevable et ne sera pas présenté en comité de sélection.

## Critères de sélection

- Arts, artisanat, produits locaux, décoration, arts de la table, gastronomie en lien avec la thématique de Noël
- Produits locaux exclusivement fabriqués en France
- Commerçants, associations, producteurs, artisans, entreprises
- Proposition de décoration pour la boutique : plan, maquette, photos, mise en situation ... (à joindre au dossier)

## Pièces à fournir

- Fiche de renseignements
- Fiche candidature
- Extrait Kbis
- Statuts (si association)
- Proposition de décoration pour la boutique : plan, maquette, photos, mise en situation...

## Contact

Mme Isabelle TESTOUD  
04 75 05 51 31  
itestoud-lorente@ville-romans26.fr

# Marché de Noël

## Concept de boutiques éphémères

### FICHE CANDIDATURE

**Décrivez-nous en quelques lignes :**

VOTRE ACTIVITÉ

---

VOS PROPOSITIONS D'ANIMATION

---

---

---

---

---

---

---

VOS PROPOSITIONS DE DECORATION INTERIEURE

---

---

---

---

---

---

---

*Illustrez vos propositions par des photos, plan, maquette, mise en situation ...*

# Marché de Noël

## Concept de boutiques éphémères

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pour faciliter la mise en place de votre boutique éphémère, nous vous prions de bien vouloir compléter ce document et nous le retourner avec votre dossier de candidature.

**Date limite : Mercredi 20 septembre 2017 à minuit**

**Horaires obligatoires d'ouverture de votre boutique : du samedi 9 au dimanche 24 décembre de 10h à 19h**  
(sauf fermetures : samedi 16 décembre à 21h (nocturne) et dimanche 24 décembre à 14h)

#### VOTRE ENTREPRISE

NOM DE LA SOCIETE \_\_\_\_\_

STATUT \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

N° SIRET \_\_\_\_\_ RCS \_\_\_\_\_ CODE APE \_\_\_\_\_

#### CONTACT

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

SITE INTERNET \_\_\_\_\_

TÉL MOBILE \_\_\_\_\_

TÉL FIXE \_\_\_\_\_

#### VOS PRODUITS

Nous souhaiterions connaître la liste de vos produits présents dans votre boutique :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### VOS BESOINS – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour une meilleure implantation de votre magasin, veuillez-nous indiquer ce dont vous avez besoin en terme de :  
Surface commerciale : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Précisez-nous votre durée de location :

**1<sup>er</sup> semaine** : Installation entre le mercredi 6 et le vendredi 8 décembre 2017 (sur RDV)  
Désinstallation le samedi 16 décembre 2017 (à partir de 21h)

**2<sup>e</sup> semaine** : Installation le dimanche 17 décembre 2017 (avant 10h – sur RDV)  
Désinstallation le dimanche 24 décembre 2017 (de 14h à 17h)

**les 2 semaines** : Installation entre le mercredi 06 et le vendredi 08 décembre 2017 (sur RDV)  
Désinstallation le dimanche 24 décembre 2017 (de 14h à 17h)

Pour accéder au site le jour J, merci de bien vouloir renseigner les informations ci-dessous :

• Type de véhicule / Marque / Couleur \_\_\_\_\_

• N° d'immatriculation \_\_\_\_\_

• Nom et prénom du conducteur \_\_\_\_\_